

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Procès-verbal d'une réunion de la Commission du développement durable et de l'environnement tenue au Service du développement durable et de l'environnement, le
11 JANVIER 2018, à 8 h 30.

Sont présents : M. Simon-Olivier Côté, président, conseiller
M. Kevin Armstrong, conseiller
M. Denis Simard, directeur général adjoint
M. Denis Bernier, directeur, service du développement durable et de l'environnement
Mme Nancy Bourgeois, coordonnatrice de projets, service du développement durable et de l'environnement

Invités : M. Bruno Gagnon, conseiller financier, service du développement durable et de l'environnement
Mme Nadia Bergeron, cabinet de la mairesse

Les affaires et la correspondance suivantes sont considérées :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion ;
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour ;
3. Lecture et approbation du compte rendu du 14 décembre 2017 ;
4. Matières organiques (I) :
 - 4.1. Présentation des scénarios (collecte, pré-traitement et traitement);
 - 4.2. Échéancier de travail – Étapes :
 - Approche régionale (RMR, MRC) ;
 - Préparation de la demande de financement (PTMOBC) ;
 - Séance(s) d'information ;
 - Choix du scénario retenu ;
 - Dépôt de la demande de financement (31 mars 2018).
5. Commission DDE (D) ;
 - 5.1. Appel de candidatures.
6. Autres sujets :
 - 6.1. _____
 - 6.2. _____
7. Fermeture de la réunion.

1. OUVERTURE DE LA REUNION :

Le président ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous et propose de faire un tour de table pour faire les présentations.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR :

L'ordre du jour est accepté en ajoutant les points suivants: 5.2 Dénomination, 6.1 Ajout d'élus sur la commission, 6.2 Service GMR auprès des OBNL

3. LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 DÉCEMBRE 2017 :

Le compte rendu de la réunion du 14 décembre 2017 est déposé et les membres sont invités à en prendre connaissance.

Note : M. Armstrong demande que la mise en forme soit uniformisée et de retirer « à toutes fins que de droit » dans le procès-verbal.

4. MATIÈRES ORGANIQUES :

4.1. Présentation des scénarios (collecte, pré-traitement et traitement) :

Un document démontrant les différentes décisions disponibles liées à la collecte, au pré-traitement et au traitement des matières organiques est présenté aux membres. Ce document est un outil d'aide à la décision qui permet de comparer les différentes options entre elles et de faire ressortir les meilleurs scénarios en fonction de l'augmentation des taux de service par unité d'occupation ainsi que de l'impact sur l'endettement net.

La commission du développement durable et de l'environnement propose que le Service du développement durable et de l'environnement présente deux scénarios de collectes aux citoyens lors des consultations publiques, soit le bac brun ou les sacs et deux scénarios pour le traitement soit la biométhanisation humide ou le compostage ouvert.

4.2. Échéancier de travail – Étapes :

Approche régionale (RMR, MRC) :

Des rencontres du comité de travail sur les matières organiques, sur lequel siège des représentants des trois parties (Ville, RMR et MRC), se poursuivent. Les différents scénarios et les possibilités d'approche régionale et d'arrimage y sont discutés et évalués.

Préparation de la demande de financement (PTMOBC) :

La date visée pour déposer les demandes de financement au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC) est le 31 mars 2018.

En fonction des choix de collecte et de traitement retenus et selon qu'une approche régionale soit convenue ou pas, une ou deux demandes seront déposées. Ainsi, si une entente régionale est conclue, en plus de la demande locale (la Ville de Saguenay uniquement) il y aura également une demande conjointe (incluant la RMR et la MRC) de déposée.

Séance d'information

La commission du développement durable et de l'environnement propose de tenir deux séances de consultations publiques, une à Jonquière au cours de laquelle seront présentés les **types de collectes** et une à Chicoutimi où seront présentés les **modes de traitement**. Les dates proposées sont respectivement, les 21 et 28 février 2018.

Il est proposé d'utiliser « consultations publiques » au lieu de « séance d'information ». Un canevas sera présenté lors de la rencontre du 8 février prochain pour démontrer comment vont se dérouler les deux consultations publiques.

Choix du scénario retenu

Suite aux consultations publiques un rapport sera produit incluant les interventions et les recommandations des citoyens incluant les mémoires déposés, s'il y a lieu. Ce rapport sera déposé à l'exécutif et le choix des scénarios retenus pourra alors être décidé.

Dépôt de la demande de financement

Prévue pour le 31 mars 2018.

5. COMMISSION DDE :

5.1. Appel de candidatures – Membres de la société civile

Le canevas de l'appel de candidatures a été déposé pour commentaires. Il est décidé qu'aucune rémunération ne serait attribuée. Ajoutez que seuls les candidats retenus seront contactés. Comme le délai est court, la Service du développement durable et de l'environnement déposera un sommaire de dossier pour adoption par le comité exécutif.

Madame Nadia Bergeron informe les membres de la commission que le cabinet de la mairesse est à préparer une démarche harmonisée concernant les appels

de candidatures afin de siéger sur les différentes commissions de la Ville de Saguenay.

5.2. Dénomination

Après discussion, il est convenu de conserver le statu quo dans l'appellation du service et dans le nom de la commission.

6. AUTRES SUJETS :

6.1 Ajout d'élus(s) sur la commission :

Monsieur Kevin Armstrong mentionne que Monsieur Michel Thiffault a démontré un intérêt pour siéger à cette commission et qu'il est en attente de la réponse finale de Monsieur Jean-Marc Crevier. En attente de la décision du conseil de ville. **DOSSIER À SUIVRE**

6.2 Service GMR auprès des OBNL :

Monsieur Simon-Olivier Côté voulait s'assurer que les services de collecte de gestion des matières résiduelles offerts aux OBNL soient maintenus. Le mot « subvention » n'est pas adéquat dans le contexte, il s'agit plutôt un maintien de service.

7. FERMETURE DE LA REUNION :

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h15

M. Simon-Olivier Côté, président et conseiller

M. Denis Bernier, ing., M.Env., directeur service du développement durable et de l'environnement